

POLE EGALITE EDUCATION  
CITOYENNETE

DIRECTION EDUCATION  
JEUNESSE SPORTS

SERVICE COLLEGES

Affaire suivie par

Régine LE MARCHAND

Tél. : 02 99 02 43 98

Fax : 02 99 02 34 32

regine.le-marchand@ille-et-  
vilaine.fr

Réf. 1844



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves  
des écoles primaires de Saint Grégoire

le

**Objet : Invitation à participer à la consultation pour la future répartition des élèves dans les collèges de Rennes et sa périphérie**

Madame, Monsieur,

Soucieux de l'égalité des chances et de la réussite scolaire de tous les élèves, le Département d'Ille-et-Vilaine, qui a en charge la répartition du nombre des élèves dans les collèges publics, a réalisé un diagnostic sur la situation des collèges rennais. Cette étude montre que l'évolution de la population nécessite des adaptations.

C'est la raison pour laquelle, depuis un an, le Département d'Ille et Vilaine, en concertation avec l'Education nationale et les communes rattachées à un collège rennais, a engagé un travail portant sur la mixité sociale et scolaire et sur l'équilibre du nombre d'élèves dans les collèges de Rennes en fonction de leur capacité d'accueil. La démarche est accompagnée par deux personnalités très investies en faveur de la mixité sociale et scolaire : Etienne Butzbach (coordinateur du réseau mixité à l'école pour le CNESCO, Conseil national d'évaluation du système scolaire, et Choukri Ben Ayed (professeur de sociologie à l'université de Limoges).

Après cette phase de diagnostic, le Département souhaite s'engager dans une phase de consultation, auprès des parents d'élèves du CP au CM1. Vos enfants sont de futurs collégiens et pourraient être concernés par le rattachement de leur école à un autre collège.

En tant que parents, votre parole est importante dans cette démarche. Ainsi, vous êtes invités à participer à une consultation sur les différents scénarios qui seront envisagés. La consultation se déroulera en 3 temps :

- **Le 5 juin 2023** : une rencontre regroupant l'ensemble des parents volontaires. Le diagnostic réalisé et les expériences menées dans d'autres départements vous seront présentés.
- **Entre le 12 et le 20 juin 2023** : un atelier pour vous permettre de vous exprimer sur les différents scénarios du secteur qui vous concerne. Cette étape permettra de porter à la connaissance des élus du Conseil départemental la synthèse des remarques et hypothèses faites par les participants.

La gestion du courrier fait l'objet d'un traitement informatique. Pour plus de renseignements et faire valoir vos droits, contactez l'émetteur du courrier ou le délégué à la protection des données ([dpo@ille-et-vilaine.fr](mailto:dpo@ille-et-vilaine.fr) / 02 99 02 35 35).

Hôtel du Département - 1 avenue de la Préfecture - CS 24218 - 35042 RENNES CEDEX - Tél : 02 99 02 35 35 - [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

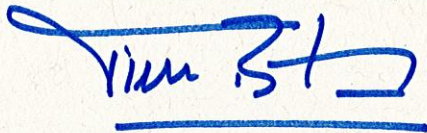


- **En fin d'année 2023** : une rencontre pour vous faire part des choix retenus.

Vous trouverez, dans le document joint, toutes les explications qui vous permettront de participer à ces différents temps.

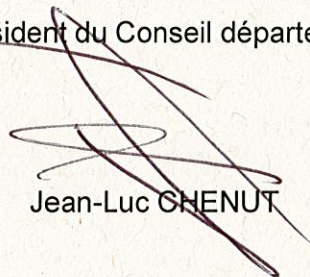
Nous espérons vous compter nombreux parmi nous et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Maire de Saint-Grégoire



Pierre BRETEAU

Le Président du Conseil départemental



Jean-Luc CHENUT